

## **ASSEMBLEE GENERALE AFRICOEUR 2012**

L'assemblée générale de l'association Africoeur a eu lieu samedi 26 janvier 2013, à 18h à la salle des Tourrettes à Sébazac.

Une trentaine de personnes était présente dans l'assemblée.

Le président d'Africoeur André Laudières a fait part des décès qui ont frappé l'association en 2012 : le décès d'Andou (jeune adolescente malgache souffrant d'une malformation cardiaque), le décès d'Albert Korban (membre d'une association humanitaire coopérant avec Africoeur sur les projets à Iarinoro à Madagascar), le décès de Dobic (gardien malgache de la maison de François à Ambilobe) et le décès d'une marraine de l'association.

Une minute de silence est faite en leur mémoire.

### **BILAN MORAL ANNEE 2012**

#### **1 - L'ECOLE DE IARINORO.**

Africoeur fournit le repas à une centaine d'enfants tous les jours et participe aussi aux salaires des quatre instituteurs et de la cantinière.

#### **2 - LES PARRAINAGES**

- 27 enfants sont parrainés actuellement à Antananarivo, au Centre Tsinjo.

La gestion des parrainages est assurée par Babeth Cantaloube, en lien régulier avec Zoély à Madagascar.

- 14 enfants sont parrainés à Ambilobe, au Nord de Madagascar.

Joëlle Mantes en assure la gestion avec François Pons, aveyronnais vivant à Madagascar trois mois par an.

#### **Au Centre Tsinjo**

- Deux sortes de parrainages : parrainages internes (enfants hébergés au Centre Tsinjo) et parrainages externes (enfants vivant dans leur famille).

- Une enfant parrainée est décédée cette année. Le parrainage continue avec un de ses frères.

- Un parrainage s'est terminé car le jeune a obtenu son diplôme de mécanique.

- Suite à un souci financier, le parrain d'un jeune de 19 ans a dû interrompre son engagement. Africoeur a pris le relais en 2012 et est à la recherche d'un nouveau parrain .

- Africoeur recherche aussi un autre parrain pour l'enfant dont la marraine est décédée.

- L'argent des parrainages est versé à Zoély en 3 versements par an.
- Il y a toujours des échanges réguliers, avec les bulletins de notes et les courriers donnés aux parrains. Les parrains sont informés des départs pour Madagascar et envoient aussi des nouvelles.

- En 2012, 9 enfants ont atteint la majorité.

Jusqu'alors, la convention de parrainage engageait les parrains jusqu'au 18 ans de l'enfant. Après concertation avec les parrains respectifs, une nouvelle convention a été mise en place pour deux jeunes souhaitant continuer leurs études après Bac. Africoeur a souhaité impliquer individuellement chaque jeune dans son projet de formation, en leur demandant de compléter une fiche de renseignements (filière études, coût de la formation ...), et a fait l'achat d'un ordinateur à leur disposition au Centre Tsinjo (ordinateur peu utilisé par les jeunes).

Pour ces jeunes, l'argent du parrainage est toujours confié à Zoély.

Dans la somme des 20€/mois versée pour les parrainages scolaires, 1,11€/mois est placé en épargne, et est restitué au jeune à l'arrêt de ses études. Africoeur et Zoély restent vigilants par rapport à la sollicitation de certains parents malgaches qui seraient tentés d'anticiper l'arrêt des études de leur enfant afin de pouvoir récupérer l'argent.

Il est évoqué aussi la difficulté de Zoély à gérer actuellement un centre pour adolescents, alors qu'à l'ouverture, le centre Tsinjo accueillait des enfants (qui ont grandi !). Ex : elle n'a pu garder au Centre un adolescent difficile (Luc) qui n'a pas présenté de bulletins scolaires cette année. Pour ce jeune, le parrainage continue, mais pour combien de temps ?

Quand il y a un problème, la situation est analysée au cas par cas, par Africoeur et les parrains, la solution restant toujours dans l'éthique d'Africoeur.

### Parrainages d'Ambilobe

- Joëlle Mantes, responsable des parrainages d'Ambilobe est excusée pour cause de neige. François Pons prend la parole. Il arrive de Madagascar et ramène des nouvelles à chacun des parrains.

- 2 parrainages s'arrêtent : une jeune a arrêté ses études. La deuxième n'a pas fourni de justificatif malgré les relances de François.

- François s'interroge sur la fiche de renseignements pour les plus de 18 ans. Elle ne lui paraît pas adaptée, et il pense que les jeunes ne doivent être impliqués que lorsqu'ils ont choisi une filière. La barre des 18 ans, si importante en France, n'a pas là-bas la même valeur. Il suggère que seule l'obtention du Bac dans des délais et efforts raisonnables entraîne la mise en place de la fiche de renseignements « post Bac ».

Babeth redonne l'explication de cette fiche. Initialement, les parrains étaient engagés jusqu'au 18 ans. Il est donc important d'étudier chaque situation au cas par cas pour un éventuel réengagement des parrains.

### 3 - LA RANDO SOUS LES ETOILES - AUZITS LE 13 JUILLET 2012

Randonnée suivie d'un repas à la Ferme bio de La Borie, chez Christelle et Vincent Audo.  
Les bénéficiaires du repas vont vers La Roumanie.

### 4 - LA VENTE D'ARTISANAT SUR LE LARZAC

Pour la mise en place d'un marché, une association du Larzac propose chaque année à une association différente la vente d'artisanat.

En 2012, Africoeur a été sollicitée. Après installation du stand, la vente a été assurée par les membres de cette association du Larzac, ce qui a rapporté à Africoeur un bénéfice net de 960€.

### 5 - SOUTIEN AU PROJET DE L'ASSOCIATION FRATERNITE DOGON

extension d'un Centre d'Education pour la Petite Enfance, au Mali, accueillant des enfants de 4 à 6 ans, en période scolaire.

Christian Viguié, président de cette association, nous explique l'avancée des travaux : l'aménagement intérieur du bâtiment est fait, reste les travaux de peinture.

Au vu de la situation conflictuelle au Mali, il n'y a actuellement aucune possibilité de se rendre sur place.

## BILAN FINANCIER 2012

Dépenses : 7875,40€

Recettes : 3718,00€

Soldes de tous comptes au 31-12-2012 : 11287,42€

En 2012 : 1500€ versé pour La Roumanie

2370€ versé à l'école de Iarinoro (Madagascar)

460€ achat d'un ordinateur pour le Centre Tsinjo (Madagascar)

2600€ versé à l'association Fraternité Dogon (Mali)

Parrainages : sorties = 10253,98€ ( Tsinjo : 6947€, Ambilobe : 3192€)

entrées = 10215€ ( Tsinjo : 6855€, Ambilobe : 3360€)

Le bilan moral et le bilan financier 2012 sont approuvés à l'unanimité.

## ELECTION DU BUREAU D'AFRICOEUR

Le bureau est réélu à l'unanimité : Président : André Laudières  
Vice-président : Jean-Marc Couffignal  
Trésorière : Nadine Barrau  
Vice-trésorière : Anne Cantaloube  
Secrétaire : Isabelle Vidalenq  
Vice-secrétaire : Nadou Lacombe

## PROJETS D'AFRICOEUR POUR 2013

### 1 - Projet à Iarinoro, à Madagascar :

- mise en place d'une stèle en hommage à Albert décédé
  - construction de la cantine de l'école
  - parrainages : - choix d'Africoeur maintenu : un seul enfant parrainé par famille.
    - co-parrainage possible (deux parrains pour un enfant), notamment pour les études supérieures plus coûteuses
    - Babeth C., voulant mener à terme son action engagée avec les 27 filleuls n'assumera pas de nouveaux parrainages, indiquant que cela représente aussi un engagement lourd pour Zoély à Madagascar.
- Sollicitation est faite à toute personne intéressée pour s'investir dans la gestion de nouveaux parrainages.

### 2 - Rando sous les étoiles le 13 juillet 2013

Depuis plusieurs années, les fonds récoltés par cette action permettaient l'achat de lait et de denrées de première nécessité pour un orphelinat en Roumanie, par le biais de Florin (correspondant roumain de confiance).

Les besoins en Roumanie ont évolué. L'aide en faveur de La Roumanie est maintenue, mais il faut réfléchir à une nouvelle orientation.

Proposition de Florin : aide d'Africoeur pour un enfant de 6 ans, en situation de handicap physique (problème de hanche) ne pouvant suivre une scolarisation normale jusqu'à l'adolescence, période où il pourra subir une intervention chirurgicale.

Africoeur est donc sollicité pour le paiement de cours particuliers.

Le tarif de 500€ /mois proposé nous semble démesuré.

L'aide est à prévoir sur une durée de 8 ans environ.

Loumi Valière, femme roumaine d'origine, vivant en Aveyron, va être un lien pour faciliter la correspondance avec Florin.

Se pose aussi la question d'éthique d'Africoeur, à savoir un investissement lourd pour un seul enfant.

La discussion ouvre plusieurs pistes de réflexion, parrainages scolaires, cours collectifs. La décision d'Africoeur sera prise après correspondance de Loumi.

3 - Africoeur, association humanitaire, souhaite organiser des soirées-débats pour amener une réflexion sur nos comportements (comment les changer, comment consommer autrement...), et s'interroger sur la décroissance. Une majorité de l'assemblée est favorable à cette proposition.

#### 4 - Projet pour Haïti

Le projet est présenté par Laura Tranié, ex-élève IUT Rodez, ayant effectué son service civique à Haïti, 8 mois après le séisme du 12 janvier 2010.

Elle se fait le porte-parole de l'association « Les Calinous d'Haïti ».

Cette association, créée en 2004, apporte son soutien à « La Maison de l'Espoir », orphelinat accueillant 40 enfants de 3 mois à 12 ans, en situation d'extrême pauvreté, dont certains en attente d'adoption.

Le bâtiment actuel se situant dans une zone inondable, l'association souhaite construire un nouveau bâtiment sur les hauteurs de Port au Prince.

Le budget prévisionnel se chiffre entre 600000€ et 800000€.

L'objectif de cette association pour 2013 est de pouvoir aider à la scolarisation de 20 enfants grâce au parrainage collectif, la somme de 300€/an permettant la scolarisation d'un enfant. Africoeur est donc sollicité à cet effet.

Africoeur s'étonne de ce budget très élevé et va demander plus de précisions sur ce projet. Suite à la rencontre avec des membres de l'association, une décision sera prise quant à l'aide éventuelle à apporter.

Africoeur donne un accord de principe pour la prise en charge de la scolarisation de 5 ou 10 enfants en 2013, en attendant de trouver des parrains qui pourraient prendre le relais.